

ses différentes organisations, à la prévention de la consommation illicite de drogues ainsi qu'au traitement, à la réhabilitation et à la réinsertion sociale des toxicomanes.

- Encourager les institutions financières à redoubler d'efforts pour prévenir le blanchiment d'argent et inciter les secteurs commerciaux appropriés à renforcer leurs contrôles pour empêcher le détournement des précurseurs chimiques.
- Appuyer pleinement la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies qui aura lieu en juin 1998 pour promouvoir la coopération internationale dans la lutte contre le trafic illicite de drogues et la criminalité connexe, et encourager tous les États à participer activement et au plus haut niveau à cette rencontre internationale. Les gouvernements ne négligeront aucun effort pour assurer la mise en oeuvre effective des accords internationaux sur les stupéfiants auxquels ils ont souscrit, aux niveaux régional et sous-régional, et pour faire en sorte que ceux-ci aillent de pair avec les efforts déployés à l'échelle de l'hémisphère, et ils réitèrent leur appui à la CICAD et au rôle fondamental qu'elle joue pour l'application de ces accords.

Terrorisme

Les gouvernements vont:

- Prendre, ainsi qu'il est convenu dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima, des mesures pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme, faisant preuve à cette fin de la plus ferme détermination à réaliser les objectifs généraux fixés dans ces instruments.
- Encourager les États qui ne l'ont pas encore fait à signer ou ratifier les conventions internationales relatives au terrorisme ou, le cas échéant, à y adhérer, conformément à leurs législations nationales respectives.
- Convoquer, sous les auspices de l'Organisation des États américains (OÉA), la Deuxième Conférence spécialisée interaméricaine pour évaluer les progrès accomplis et définir les futurs moyens d'action pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme.

Renforcement de la confiance et de la sécurité entre les États

Les gouvernements vont:

- Promouvoir le dialogue régional afin de revitaliser et de renforcer les institutions du système interaméricain, compte tenu des nouveaux facteurs politiques, économiques, sociaux et stratégique-militaires à l'oeuvre dans l'hémisphère et dans ses sous-régions. À cette fin, ils chercheront à renforcer le climat de confiance et de sécurité entre les États de l'hémisphère.
- Mettre en pratique, dans la forme où elles sont établies, les mesures et les recommandations issues des Conférences régionales sur les mesures de confiance et de